

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-623/SG/FIN autorisant M. Houmed Aboubaker à acquérir un immeuble bâti sis à Djibouti, Plateau du Marabout (titre foncier n° 519)

n° 71-623/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
23 avril 1971

Numéro JO  
n° 9 du 10/05/1971

Date du numéro  
10 mai 1971

### TEXTE INTÉGRAL

de terrain bâti, d'une superficie de 1.166 m2, sise à Djibouti, Plateau du Marabout, immatriculée au Livre foncier du Territoire-sous le n°519, au nom de M.Velio Rabbi.